



Quelle stratégie mobilités ?

Axe de travail	Orientation stratégique
Axe 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces	Orientation 1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services
	Orientation 1.2 : Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement et de mobilité
Axe 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés	Orientation 2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics
	Orientation 2.2 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics
	Orientation 2.3 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives, étudier les possibilités de décliner ces initiatives à l'échelle du territoire
Axe 3 : Encourager l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle	Orientation 3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)
	Orientation 3.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales et accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport
	Orientation 3.3 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux
	Orientation 3.4 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés
	Orientation 3.5 : Porter une politique cyclable ambitieuse en partenariat avec les collectivités maîtres d'ouvrage (Département, EPCI, communes)*
	Orientation 3.6 : Mettre en œuvre et animer le Plan de mobilité interne des agents du Département*
Axe 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées	Orientation 4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)
	Orientation 4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude

* Ces orientations ont été traitées dans le cadre de la Révision du Schéma directeur cyclable et du Plan de mobilités des agents



Éléments clés à retenir

AXE 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces

1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services

- S'appuyer sur les démarches en cours : Schéma unique des solidarités humaines 2023 ; Schéma d'accessibilité des services aux publics (relancé) ; démarche régionale sur les mobilités solidaires ...
- Mailler davantage le territoire de **points relais services** (Maisons France Service, tiers-lieux, antennes des services du Département, etc.) mais cela pose la question des moyens pour maintenir et pérenniser les lieux existants et en créer de nouveaux
- Au-delà des besoins de mobilité, c'est la question de l'accessibilité qui se pose : **la fracture territoriale peut se doubler d'une fracture numérique** (équipement, apprentissage)

Priorité : ++++

1.2 (anciennement 1.3) : Accompagner les collectivités dans leurs politiques de mobilité

- Le **partage des bonnes pratiques** est important et nécessaire : des fiches pratiques, boîte à outils, webinaires, rendez-vous réguliers (ex : des REX réguliers en visio), alimenter le site aude.fr, voyage d'études (ex : CAUE) ...
- Incitation à l'intégration des modes actifs dans les projets des communes via **le critère d'éco-responsabilité** des projets

Priorité : +++



AXE 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés

Éléments clés à retenir

2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics

- Point de vigilance sur les publics accompagnés ; étudier la possibilité d'élargir les offres de mobilité sociales et solidaires à d'autres publics
- Les solutions de mobilité solidaires sont à adapter selon les territoires (garage solidaire, auto-école solidaire, ...)
- Accompagner les publics à la « motilité » : capacité à s'approprier les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle notamment les publics jeunes

• **S'inspirer du modèle du « Pack Hérault Mobilité Inclusive »**

Priorité : +++

2.2 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics

- Le manque de lisibilité de l'offre interroge la performance des outils déjà existants : Mobil'Aude, l'application LiO, etc.

Priorité : ++

2.3 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives, étudier les possibilités de décliner ces initiatives à l'échelle du territoire

- Point de vigilance sur le fait de dupliquer les initiatives existantes : plutôt faire du « sur-mesure » et que ça vienne des territoires
- Besoin de former l'ensemble des acteurs (plutôt une mesure transversale que seulement de mobilité sociale)

Priorité : +++



AXE 3 : Encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (1/2)

Éléments clés à retenir

3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)

- Proposition d'une enquête sur l'usage des aires de covoiturage et potentiel de rabattement à vélo
- Partenariats avec les employeurs : promotion des PdME ; incitation au FMD, etc.
- L'amélioration des offres de transport passe par **l'aménagement de haltes multimodales à des endroits stratégiques** avec un minimum de services (abri bus, stationnements vélo, aire de covoiturage, logistique, services de proximité, etc.)

Priorité : +++

3.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales et accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport

Priorité : ++



AXE 3 : Encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (2/2)

Éléments clés à retenir

3.3 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux

- Expérimenter des solutions de mutualisation entre transports scolaires et autres types de transports : **ressorti comme une mesure intéressante à explorer** qui est déjà possible en théorie mais difficilement appliquée par manque d'informations et de lien entre les collectivités.
- Interroger le TAD en lien avec la Région : élargir les publics, faire connaître le service, animation, etc.

Priorité : +++

3.4 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés

- Des mesures incitatives pour favoriser les accès en transports alternatifs
- Des solutions adaptées : navettes, vélo, autopartage mais questionnement sur le portage de ces solutions qui sont coûteuses (AOM ?)

Priorité : ++



AXE 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées

Eléments clés à retenir

4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)

- Difficulté à mettre en place des solutions de mobilités adaptées pour des flux de déplacement faibles : besoin de retours d'expérience pour apprécier la faisabilité, et l'efficacité des offres de mobilité (cf. projet porté par la Trame ?)
- S'appuyer sur l'agence départementale technique, les associations d'usagers : proposition **d'un comité de suivi**

Priorité : +

4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude

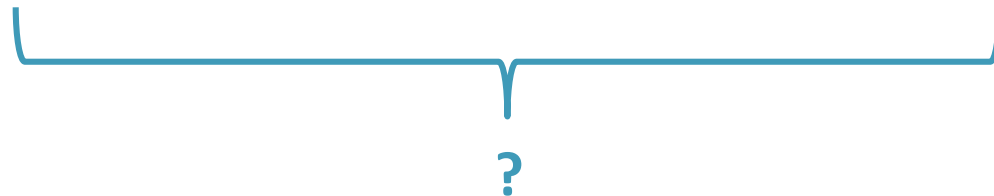
- S'appuyer sur les aires de covoiturage aménagées par les différentes collectivités (enjeu de coordination)
- Plutôt aménager des pôles multimodaux pour promouvoir la combinaison des modes et inciter au report modal
- Mobil'Aude : inciter les territoires à l'appropriation de l'outil (animation par le Département et les territoires)

Priorité : +++



Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

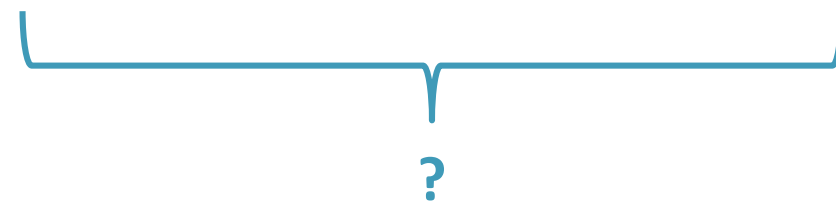
Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP) pour le Département
Axe 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces	Orientation 1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services	1.1.1 : Lancer un appel à projet "services itinérants et tiers-lieux pour rapprocher les services des habitants"	CT	++++	x		10% de subvention du projet sur la base d'1 projet par EPCI	0,1
		1.1.2 : Maintenir et renforcer les services proposés par les Maisons France Service et les antennes départementales	CT	++++	x	x		0,1
	Orientation 1.2 : Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement et de mobilité	1.2.1 : Création et animation d'une communauté "mobilités" à l'échelle du département (partage de bonnes pratiques, formations, cycle de webinaires) constitué des acteurs clés : communes, EPCI, services départementaux, départements voisins, Région, acteurs privés, associatifs, etc.	CT	+++	x	x		0,3
		1.2.2 : Participer aux instances consultatives existantes (ex : comités des partenaires) pour échanger avec les acteurs du territoire au sujet de la mobilité, et faire évoluer les actions mises en place en conséquence	CT	+++		x		0,1





Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés	Orientation 2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics	2.1.1 : Proposer un guichet unique des aides à la mobilité	MT	+++	x			0,3
		2.2.1 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics	CT	++	x	x		0,3
	Orientation 2.1 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives	2.2.1 : Soutenir les initiatives existantes et faciliter les échanges de bonnes pratiques entre les porteurs de projet pour les développer sur d'autres secteurs	CT / MT	+++	x	x		0,3





Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 3 : Encourager l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle	Orientation 3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)	3.1.1 : Accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport	CT / MT	+++		x	20% de subvention pour les études ? 30% pour les aménagements ?	0,2
		3.1.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales	MT	++		x	15% de subvention pour les études PEM ?	0,1
		3.1.3 : Accompagner les entreprises du territoire dans la mise en place de solutions de mobilités adaptées en partenariat avec les AOM	CT / MT	+++		x		0,1
		3.1.4 : Accompagner le projet de renforcement de l'offre ferroviaire sur l'axe (Quillan) – Limoux – Carcassonne	MT / LT	++		x		0,05
	Orientation 3.2 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux	3.2.1 : Accompagner les EPCI rurales dans l'expérimentation de solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle	CT	++++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,3
		3.2.2 : Améliorer les usages de l'offre de transport à la demande en lien avec la Région et les EPCI	CT	+++		x		0,1
	Orientation 3.3 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés	3.3.1 : Expérimenter des offres de transport collectives et partagées (transport d'intérêt local en partenariat avec la Région, navettes, autopartage, vélos à assistance électriques, intermodalité TC + vélo...) pour desservir les sites les plus fréquentés	CT	+++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,1
		3.3.2 : Equiper les sites touristiques de stationnements vélo abrités ou sécurisés + services associés (borne réparation, consigne, sanitaires, ...) en lien avec le déploiement du label Accueil Vélo	CT / MT	++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,1
	Orientation 3.4 : Porter une politique cyclable ambitieuse en partenariat avec les collectivités maîtres d'ouvrage (Département, EPCI, communes)	<i>Voir Révision du Schéma vélo départemental</i>	CT / MT	++++	x	x		
	Action 3.5 : Dynamiser le Plan de mobilité interne des agents du Département	<i>Voir Plan de mobilité des agents</i>	CT / MT	++++	x			0,5



Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées	Orientation 4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)	4.1.1 : Apporter un soutien en ingénierie technique et financière aux collectivités	CT	+++	x			
		4.1.2 : Etudier le déploiement d'infrastructures d'autopartages électriques	CT / MT	++	x	x	10% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,3
	Orientation 4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude	4.2.1 : Réaliser une étude sur l'usage des aires de covoiturage et le potentiel de rabattement à vélo	CT/MT	+++	x	x	20 K euros	0,3
	Orientation 4.3 : Inciter les territoires à la promotion et l'usage de la plateforme Mobil'Aude	4.3.1 : Créer un réseau d'animateurs locaux de la plateforme (relais des EPCI, partenaires, associations)	CT	+++	x	x		0,1
		4.3.2 : Mise en place d'un outil de suivi des usages	CT / MT	+++	x			0,1

?



Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 5 (transverse) : Animer le Schéma des mobilités en concertation avec les acteurs du territoire	Orientation 5.1 : Promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle en partenariat avec les EPCI et la Région	5.1.1 : Mettre en place une campagne de communication incitative et des événements pour encourager une mobilité alternative (mai à vélo, fête du vélo, challenge mobilité, promotion de l'autopartage, du covoiturage, etc.)	CT/MT	+++	x	x	20 K euros	0,3
	Orientation 5.2 : Animer et suivre la mise en œuvre opérationnelle du Schéma des mobilités	5.2.1 : Créer et coordonner un comité de suivi du Schéma des mobilités	CT/MT	++++	x			0,3

